



JUSTIFICATIF PERMANENT DE DEPLACEMENT PROFESSIONNEL

Retraité(ée) Agricole

En application des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire

Je soussigné(e)retraité(e) agricole, né(e) le

Adresse :

certifie sur l'honneur que mon déplacement relève d'un cas d'entraide familiale sur l'exploitationN° de Siret :

dont le chef est un parent du premier degré et que celui-ci ne peut être ni différé, ni organisé sous forme de télétravail.

Le présent justificatif couvre :

- les déplacements entre le domicile et le lieu d'exercice de l'activité professionnelle
- les déplacements nécessaires aux besoins de l'exploitation agricole

Attestation permanente valable à compter du 29 octobre 2020 et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire.

Fait pour valoir ce que de droit,

Signature de l'exploitant(e)